

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ?

Une réflexion en contexte africain

Historique et raison d'être du groupe

Début 2012, un groupe informel a été créé par des ONG internationales de droit français, souhaitant échanger sur leurs pratiques en matière de formation et d'insertion professionnelles des jeunes. En effet, aucun espace de réflexion n'existait en France autour de ces sujets, pourtant au cœur des priorités de l'aide au développement. Le groupe rassemble aujourd'hui cinq ONG, actives dans la formation et l'insertion professionnelles des jeunes en Afrique, Asie, Moyen-Orient et Amérique latine : le Gret, l'IECD, Apprentis d'Auteuil, Acting for Life et Essor. Depuis novembre 2015, l'AFD soutient le groupe, afin de passer à une phase de production de connaissances utiles à d'autres opérateurs de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes, à travers la publication de notes et d'outils pratiques.

Avec le soutien :



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Agence française de développement (AFD). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'AFD.

Note rédigée par Sandra Barlet (Gret).

Avec les contributions du groupe : Johanne Castaño Villegas (Acting for Life), Marie Meganck, Jean-Marie Hugues et Guillaume Jeu (Apprentis d'Auteuil), Ambroise Le Moal et Fabien Chevalier (Essor), Astrid Desjobert et Pauline Nguyen (IECD). **Partenaires invités :** André Gauron (consultant indépendant), Thibault Mary (Entrepreneurs du Monde/FAIE), Annick Huyghe Mauro (consultante indépendante), Virginie Lucas (AFD) et Alicia Marguerie (consultante indépendante). **La typologie complétée a été soumise aux retours des terrains suivants :** Sénégal (Entrepreneurs du Monde), Mali (Gret), Congo Brazzaville (Gret), Haïti (Entrepreneurs du Monde/Osez l'entreprise).

→ **Accéder aux autres articles :**

Portail www.entrepreneausud.org

Le groupe a choisi de consacrer ses rencontres de l'automne 2016 à celui de 2017 au sujet de l'entrepreneuriat des jeunes. En effet, si les actions en matière de formation professionnelle et d'appui aux entreprises existantes sont relativement structurées et celles en matière d'appui à l'insertion en voie de l'être, on constate en matière d'appui et d'accompagnement à la création d'activités un manque patent de pratiques et de dispositifs capitalisés et ayant fait leur preuve sur la durée.

Cet article vise à aider les opérateurs de terrain à prendre du recul sur leurs pratiques d'accompagnement de publics jeunes. Pour ces opérateurs, en effet, accompagner des jeunes entrepreneurs est complexe pour différentes raisons : il y a souvent une confusion entre des objectifs d'accompagnement sur un projet d'insertion et d'accompagnement sur un projet d'entreprise ; aussi, les profils des jeunes accompagnés ne sont généralement pas caractérisés et les accompagnants peuvent peiner à savoir vers quoi et comment accompagner les jeunes rencontrés ; enfin, il existe très peu de dispositifs qui accompagnent des publics jeunes vers la création d'entreprise, car ils sont généralement jugés peu expérimentés, versatiles et manquant de garanties permettant de démontrer leur engagement et de rassurer les partenaires, en particulier des institutions de microfinance.

La réflexion a été organisée en deux temps, qui sont restitués sous la forme de deux articles. Cette note en constitue le premier et présente le résultat de la mise en débat et de l'approfondissement d'une esquisse de typologie élaborée par le Gret (Sandra Barlet) et ses collaborateurs (André Gauron, Annick Huyghe-Mauro), caractérisant des dynamiques types d'insertion de jeunes en Afrique. Ébauchée

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

en 2012¹, puis élaborée dans le cadre d'une publication², cette esquisse a été complétée en introduisant des éléments sur les perspectives et besoins des jeunes s'orientant vers l'entrepreneuriat.

Un second article approfondit la question de l'accompagnement pour l'un de ces profils, considéré par le groupe comme représentant un potentiel fort d'installation : les apprentis. À ces jeunes ont été rajoutés ceux expérimentés et sortant de la formation technique et professionnelle, qui rencontrent des problématiques et enjeux similaires. Ce second article propose un outil, simple et à adapter, pour déterminer le niveau de maturation et le type de projet d'installation du jeune ainsi que ses principaux besoins d'accompagnement pour y parvenir.

Ce premier article approfondit de deux façons l'esquisse initiale de typologie des jeunes et concerne principalement le continent africain. La typologie a été enrichie à partir des expériences de chaque structure, des propositions des acteurs de terrain des ONG membres du groupe ; elle a ensuite été complétée afin de caractériser les trajectoires entrepreneuriales et besoins d'appui de chaque profil de jeunes.

POURQUOI LA CRÉATION D'ENTREPRISE EST-ELLE UN ENJEU ?

Des croissances économiques insuffisamment créatrices d'emploi face à un nombre croissant de jeunes arrivant sur les marchés du travail - Une problématique du sous-emploi et de la précarité de l'emploi particulièrement forte en Afrique :

- ◆ **Des croissances économiques insuffisamment créatrices d'emploi.** Dans un contexte africain où l'emploi salarié est rare et où l'économie peine à absorber le flux croissant des nouveaux entrants sur le marché du travail, les opportunités se présentent essentiellement en matière d'auto-emploi et de création d'entreprises, quand bien même cela peut être par défaut.
- ◆ **Des dynamiques entrepreneuriales déjà prégnantes dans l'économie informelle.** Les entreprises créées s'inscrivent pour la plupart dans une économie informelle prédominante, où la

culture entrepreneuriale et de l'auto-emploi est très présente, mais où les filets sociaux permettant de minimiser les risques pris par les entrepreneurs sont de plus en plus faibles.

- ◆ **L'Afrique compte la plus forte proportion de jeunes au monde**, avec près d'un individu sur cinq entre 15 et 24 ans (Pnud, 2013). Cette population de jeunes est aussi en croissance et devrait passer de 205 millions de 15-24 ans en 2010 à près de 437 millions en 2050, soit le tiers de cette tranche d'âge au niveau mondial (Pnud, 2013).

CARACTÉRISATION DES DYNAMIQUES D'INSERTION

Les éléments ci-après sont extraits et complétés à partir de la typologie esquissée dans « Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes en Afrique : enjeux, typologies et mise en œuvre », S. Barlet, R. d'Aiglepierre, AFD, 2016, p. 59 à 64.

● Quatre parcours type d'insertion

L'ébauche de caractérisation proposée ci-après porte sur les perspectives professionnelles des jeunes compte tenu des principales caractéristiques de leur situation sociale et professionnelle (cf. schéma page 4). **Ces profils présentent des perspectives d'insertion différentes. Tous n'ont pas vocation à entreprendre, ni à entreprendre de la même façon**

1. Séminaire « Emploi et insertion des jeunes en Afrique subsaharienne », Gret, MAE, AFD, 2012, www.gret.org/publication/seminaire-emploi-et-insertion-des-jeunes-en-afrique-subsaharienne-une-journee-organisee-par-le-ministere-francais-des-affaires-etrangeres-en-collaboration-avec-lagence-francaise-de-developpement/

2. « Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique », S. Barlet, R. d'Aiglepierre, AFD, 2016, <https://www.afd.fr/index.php/fr/les-dispositifs-dappui-insertion-des-jeunes-sur-le-marche-du-travail-en-afrique>

3. Source : Ibid.

4. Source : « L'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne : de quoi parle-t-on ? », A. Huygue-Mauro, S. Barlet, A. Gauron, 2013, Portail Entreprendre au Sud, www.gret.org/publication/insertion-des-jeunes-en-ass-de-quoi-parle-t-on/

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

Quelques définitions

Jeune : Si le concept de « jeunesse » est situé entre l'enfance et l'âge adulte, il n'existe pas de définition universelle et cette notion recouvre des catégories très hétérogènes d'individus, qui varient selon les géographies et les époques. La jeunesse apparaît comme une période de transition aux bornes floues, influencée notamment par l'autonomisation physiologique, psychologique, sociale et financière³. De nombreux programmes définissent les jeunes suivant une catégorie d'âge, souvent en Afrique les 15-34 ans.

Emploi, insertion, deux notions aux contours distincts⁴ : L'objectif d'emploi est toujours présent quelles que soient les actions. Cet objectif rencontre l'assentiment des jeunes. Ils sont en attente d'un revenu qui leur permette d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi d'un statut et d'une possibilité d'évolution personnelle. L'emploi est important à leurs yeux pour ce qu'il ouvre comme perspective d'autonomie vis-à-vis de la famille et de prise de responsabilités. Les études sur la jeunesse mettent ainsi en évidence les liens entre l'accès à l'emploi et des étapes clefs du passage à la vie d'adulte, telles que l'autonomie de résidence ou l'entrée dans la vie conjugale.

Les attentes des jeunes concernent aussi le contenu du travail et la position sociale liée à l'emploi. Si avoir un emploi apporte un revenu, encore faut-il qu'il soit suffisamment rémunérateur et satisfaisant pour la personne concernée, relativement à son contexte et ses ambitions. La perception d'un déclassement peut conduire à l'évitement de certains emplois, avec pour conséquence le paradoxe d'un chômage important, alors que certains emplois sont difficilement pourvus. Ainsi, la nature de l'emploi importe autant que le fait d'être employé. Les organisations internationales proposent la notion de travail décent pour exprimer cette ambition de qualité de l'emploi.

L'insertion socioprofessionnelle ne se borne ainsi pas uniquement par l'emploi : elle place l'activité dans la perspective dynamique d'une trajectoire de vie et d'une attente de position économique et sociale.

L'objectif du processus d'insertion : l'emploi « décent et durable ». Au Sud comme au Nord, l'objectif de l'insertion est l'emploi, l'entrée dans un emploi « décent et durable » qui

permettra au jeune de s'engager dans sa vie d'adulte, d'en assumer les responsabilités et de participer à la vie économique et sociale. La réalisation de cet objectif peut emprunter des chemins différents selon les individus et le contexte dans lequel ils évoluent, et être plus ou moins longue. L'action d'insertion, telle que nous l'entendons ici, vise l'ensemble des mesures, dispositifs et actions qui accompagnent ce parcours, cherchent à en réduire la durée et à aider l'individu à surmonter les obstacles et saisir les opportunités qu'il rencontre dans son accès à l'emploi.

Entrepreneuriat : L'entrepreneuriat recouvre les activités qui concourent à la formation et à la croissance d'une entreprise, dont la conséquence première est la création de valeur (richesse, emploi) (source : *Wikipédia*). La nuance que nous introduisons au sein du groupe d'échanges entre entrepreneuriat et installation est que l'installation n'a pas forcément une visée de croissance et se fait plutôt suivant une logique plus « frugale », de survie.

Apprenti : En France, l'Insee le définit comme « un jeune âgé de 16 à 25 ans qui prépare un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître de stage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis ». Le terme peut être plus largement généralisé hors contexte français comme « un jeune en formation dans un atelier, un chantier ou une entreprise ». Au Bénin à titre d'exemple, l'article 7 de la loi n° 98-037 du 22 novembre 2001 portant code de l'artisanat le définit comme « la personne qui s'engage par un contrat d'apprentissage verbal ou écrit aux termes duquel un maître s'oblige à lui enseigner par la pratique et éventuellement par la théorie, un métier » (sources : *Insee, Code de l'artisanat béninois*).

Formation professionnelle : Formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation. La formation professionnelle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur (source : *Glossaire de la formation agricole et rurale*).

ni au même moment. Ceux qui visent une installation la projettent différemment : pour certains, il s'agit d'une installation en auto-emploi, qui peut viser la croissance de l'activité et sa structuration à des termes différents. Généralement, un jeune en situation précaire cherche avant tout à sécuriser et stabiliser rapidement son activité. Un apprenti projetera son installation sur un plus long terme.

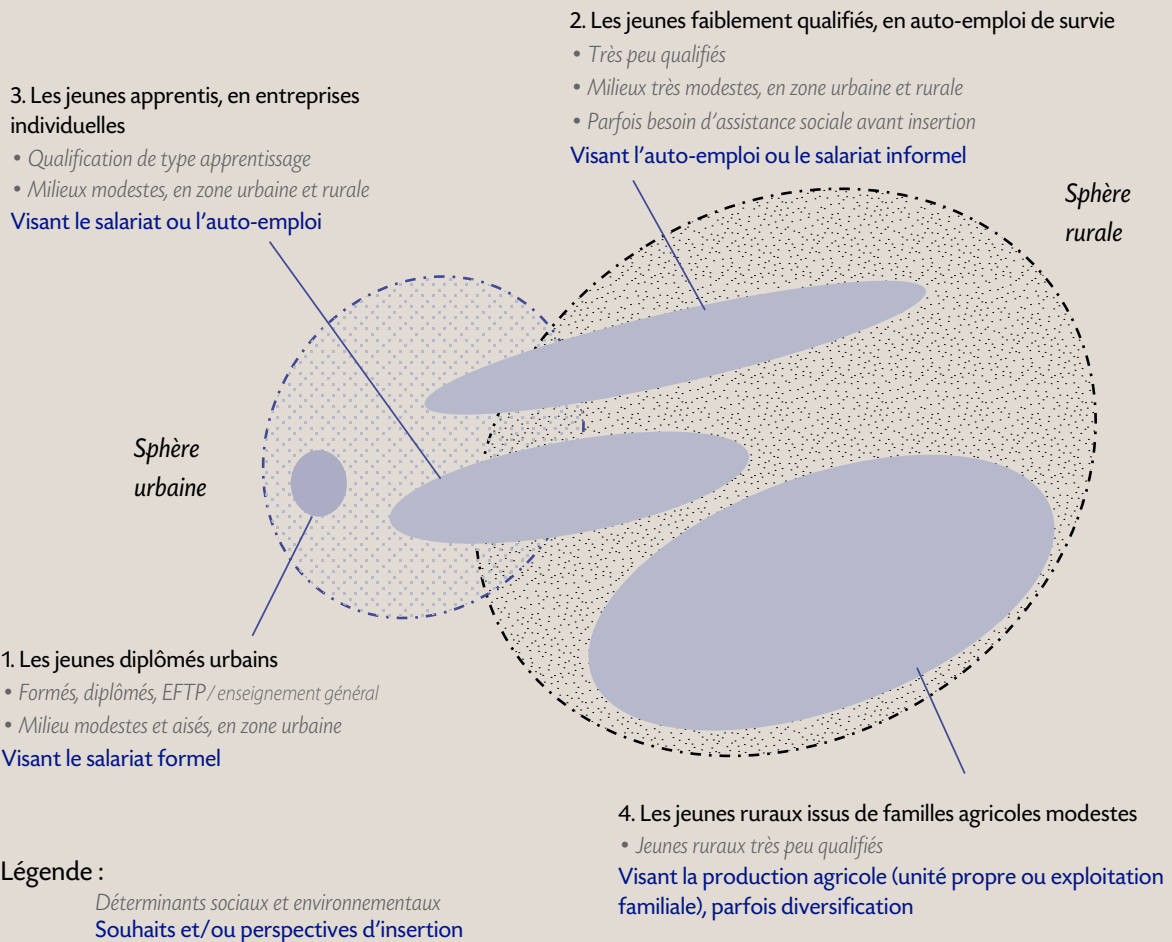
● Une catégorisation par nature plus figée et simplifiée que ne l'est la réalité

Ces catégories sont :

◆ **une représentation simplifiée et schématique, pour tirer des problématiques « types »**, qui pourront servir d'aide à la compréhension, au

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

Une diversité de situations : exemples de profils types d'insertion



Note : les surfaces (des sphères urbaine/rurale, comme des zones de caractérisation des profils) sont tout à fait indicatives. Elles ne s'appuient pas sur des données démographiques chiffrées et visent à simplement proposer une indication de l'importance relative des publics concernés, suivant la connaissance qu'en ont les auteurs de cette étude.

Source : production interne GRET.

décodage de la situation d'un jeune et de ses besoins. Ces catégories sont un point d'appui au raisonnement et à la clarification de la logique d'intervention. La réalité est éminemment plus riche et plurielle ;

- ◆ **partiellement chevauchées.** Certains jeunes peuvent se situer dans plusieurs catégories à la

fois. Notamment, ces catégories ne retranscrivent pas les fréquents allers-retours de certains jeunes entre zones rurales et urbaines ;

- ◆ **une photographie à un instant T.** Les jeunes peuvent évoluer d'une catégorie à l'autre ;
- ◆ **indicatives,** les jeunes ne se retrouveront généralement que dans certaines des caractéristiques

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

de la catégorie leur ressemblant le plus. Les catégories présentées ne prétendent pas à la représentativité et ne constituent pas un cadre normatif, dans la mesure où il serait nécessaire d'affiner la réflexion selon différents paramètres. En particulier, la question du genre est centrale pour appréhender les trajectoires des jeunes. Aussi, les éléments de contexte tels le niveau d'accès aux services et aux infrastructures, le fait de traiter de publics spécifiques (réfugiés, victimes de conflits par exemple), sont fondamentaux pour appréhender les possibilités d'appui et de parcours. Ces données, par définition contextualisées, sont à prendre en compte et intégrer par chaque opérateur selon son contexte d'intervention.

• Quelques préalables à l'accompagnement vers l'entrepreneuriat

Accompagner l'entrepreneuriat suppose, que :

- ◆ **le jeune ait une expérience professionnelle** préalable. Accompagner un jeune sans expérience professionnelle comporte un fort risque d'échec et est déconseillé ;
- ◆ **le jeune souhaite entreprendre** : le jeune doit désirer entreprendre ;
- ◆ **le jeune souhaite être accompagné** : l'accompagnement ne doit pas être vécu comme une contrainte et ses conditions doivent être partagées avant de démarrer le processus.

Aussi, **accompagner le processus d'insertion d'un jeune n'est pas la même chose qu'accompagner la création d'une entreprise**. L'accompagnant doit être clair sur l'objectif qu'il vise. **L'accompagnement de l'insertion part de l'individu**, qui peut pour s'insérer professionnellement, entreprendre ou rechercher un emploi. **L'accompagnement de l'entrepreneuriat part quant à lui de la solvabilité du projet** d'entreprise et de l'adéquation du jeune avec son projet.

Enfin, bien sûr l'entrepreneur agit dans un contexte, avec différents types de contraintes et d'opportunités (personnelles et de l'environnement social, économique, culturel et réglementaire notamment) dont il faut tenir compte, ce que cette typologie ne peut faire.

L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

• Les jeunes diplômés

Les jeunes formés, en recherche d'un emploi salarié ou rémunéré dans le secteur moderne, sont souvent diplômés mais peu préparés à l'entrée en entreprise. Ils peuvent être contraints d'accepter un emploi ne correspondant pas à leur qualification (s'ils en ont une) ou à leurs compétences, ou doivent encore renoncer à leurs aspirations.

La transition vers la vie active est généralement lente, mais ceux qui y parviennent ont plus de chances d'obtenir un emploi stable.

• DES JEUNES AVANT TOUT EN QUÊTE D'UN (RARE) EMPLOI FORMEL

À l'échelle de l'Afrique, les jeunes diplômés sont largement minoritaires, et inégalement répartis entre les pays et entre les territoires à l'intérieur des pays. Cette catégorie de jeunes intègre notamment **ceux ayant suivi des études post-secondaires et supérieures**, disposant de ce fait d'une qualification et parfois d'un diplôme d'un niveau sensiblement supérieur à la moyenne des jeunes du pays. Malgré cela, ces jeunes rencontrent aussi des difficultés d'insertion. Dans leur grande majorité ces jeunes sont issus des milieux plutôt protégés que sont les classes moyennes et supérieures, concentrées dans les grands centres urbains et les villes secondaires. Bénéficiant d'un niveau de qualification formelle élevé, qui peut ne pas correspondre aux demandes du marché du travail, **ils espèrent obtenir un emploi public, dont l'accès est devenu plus rare** suite aux plans d'ajustement, ou un emploi salarié du secteur moderne (services, banques, logistique, commerce, siège d'entreprises), qu'ils peinent à trouver.

Malgré leur niveau de qualification, **un très grand nombre d'entre eux est sans emploi à la sortie de ses études**. Les économies locales peinent à leur fournir des opportunités qui correspondent à leurs attentes, aussi parce qu'ils sont souvent mal préparés à l'entrée en entreprise du fait d'un enseignement trop théorique et éloigné des réalités de l'entreprise. **Le phénomène des diplômés chômeurs** est particulièrement prégnant dans les pays africains de niveau

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

intermédiaire. Le cas de l'Afrique du Nord combine un enseignement supérieur tourné vers la sphère publique et une réticence de nombreux jeunes à aller vers des emplois dans le privé (BM, 2013). Les récents mouvements de contestation d'une certaine jeunesse découragée faute de perspective d'emploi et de reconnaissance ont fortement contribué à alerter l'opinion en général, et les décideurs en particulier, sur l'urgence d'agir plus massivement en réponse aux attentes d'un nombre croissant de jeunes urbains actifs et fortement visibles. Les principaux obstacles rencontrés par ces jeunes sont le manque d'offres d'emplois salariés, une certaine inadéquation de leurs qualifications aux besoins des entreprises du secteur moderne, mais également un manque d'information et d'intermédiation, ou encore un accès difficile au financement pour ceux qui désireraient créer leur propre emploi.

Lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi répondant à leurs attentes, certains acceptent des emplois ne correspondant pas à leur niveau de qualification, d'autres renoncent à leurs aspirations ou encore choisissent de migrer, contribuant à la fuite des compétences africaines, contrairement à ceux qui bénéficient du soutien financier de leur famille et peuvent se permettre d'attendre pour trouver un emploi.

À ces diplômés de l'enseignement général s'ajoute **une minorité aux visées et contraintes similaires : les jeunes sortants d'un établissement d'éducation et de formation technique et professionnelle (EFTP)** et qui espèrent aussi pour la plupart un emploi salarié, mais principalement dans le secteur industriel, artisanal ou commercial. Ces jeunes pouvant accéder à ces formations professionnelles sont majoritairement issus de milieux modestes urbains. L'intégration d'une filière d'EFTP est souvent un choix par défaut de jeunes ne pouvant pas suivre un cursus général. Cela constitue parfois une stratégie pour pouvoir ensuite revenir vers l'enseignement supérieur pour un certain nombre de jeunes qui n'a pas réussi à y accéder directement. Malgré certains efforts en termes d'implantation des centres de formation, ces derniers sont encore très peu nombreux et sont largement concentrés en zones urbaines. Cet enseignement d'EFTP formel, délivré en salle et menant à un diplôme officiel après deux ou trois années, reste très minoritaire en l'Afrique. Ce secteur très restreint de l'EFTP est par ailleurs largement défaillant, avec des équipements et des enseignements souvent inadaptés et peu performants et des



Formation professionnelle de coiffure dans le centre de Nyalla de la Chaîne des foyers Saint-Nicodème à Douala (Cameroun)

© Apprentis d'Auteuil

modes de financement relativement peu pérennes (OIT, 2012). Largement privée, l'offre souffre d'une qualité disparate et globalement faible ainsi que d'un fort déficit d'image, tant auprès des jeunes que des entreprises. Les jeunes diplômés de ces centres terminent souvent leur cursus sans pour autant être qualifiés pour exercer le métier pour lequel ils ont été formés s'ils n'ont pas exercé ce métier en parallèle de leurs études. Ils peinent à trouver un emploi correspondant à leur formation et à leurs attentes. Ils sont alors pour la plupart d'entre eux obligés de se contenter d'emplois moins qualifiés, souvent en secteur informel, ou se résignent à créer leur propre emploi avec l'aide de leur famille ou d'un dispositif d'appui éventuellement disponible dans leur environnement.

La majorité des jeunes formés en EFTP qui a acquis une expérience professionnelle rencontre des problématiques relativement similaires aux jeunes apprentis formés en entreprise (la troisième catégorie). Si les apprentis ont appris leur métier par le travail, les jeunes formés par l'EFTP l'ont appris par la formation et lorsque possible en acquérant une expérience professionnelle en travaillant parallèlement à leurs études⁵. **Les deux s'orientent pour la majorité à moyen/long terme vers l'installation à leur compte.**

5. A ce sujet, voir l'article : « Alternance informelle. À quel moment mesurer les parcours professionnels dans les projets de formation professionnelle au sud ? La spécificité de "l'alternance informelle" ». Étude de cas d'un projet de formation professionnelle au Mali (Région de Mopti, Bandiagara), Cédric Touquet, juin 2017, Acting for Life.

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

• **DES BESOINS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉPARATION À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

- > **Dès la période étudiante : sensibilisation aux différentes formes d'emploi et aux moyens d'y accéder**
 - ◆ Sensibiliser au monde de l'entreprise et à ses réalités : connaissance des alternatives à l'emploi public (secteur privé formel et informel, auto-emploi) ; intérêts et limites de l'entrepreneuriat, difficultés et réalités d'exercice en comparaison à l'emploi salarié ; notion de parcours, de progressivité et de durée, possibilité d'avoir plusieurs projets (plus ou moins réalistes et prioritaires) ; les différentes formes d'entrepreneuriat.
 - ◆ Insister sur l'exigence d'une première expérience professionnelle, en secteur formel ou informel, que ce soit pour être employé ou pour s'installer, et encourager l'acquisition de cette première expérience, y compris en secteur informel.
 - ◆ Présenter les accompagnements existants vers la recherche d'emploi salarié (référencement/mise en relation avec les entreprises locales) comme vers l'entrepreneuriat.
 - ◆ Intégrer des modules d'acquisition des notions et compétences pour l'entrepreneuriat et de savoir-être en entreprise dès les cursus de formation des jeunes.
- > **De l'idée au projet : préparation de l'entrepreneuriat**
 - ◆ Accompagner la maturation du projet : pertinence de l'idée, formulation du projet d'entreprise, montage du plan d'affaires.
 - ◆ Former, en management, en gestion et en portage de projet (cf. les encarts « Ouvre-boîte » / Apprentis d'Auteuil, et RED de l'IECD).
 - ◆ Informer sur les possibilités de soutien et notamment l'écosystème financier qu'il peut mobiliser. Si les soutiens financiers aux jeunes créateurs sont encore peu fonctionnels en Afrique subsaharienne où l'appui financier à la création est très lacunaire, de nombreuses tentatives voient le jour pour combler ce vide. Celles-ci couvrent un champ vaste : investissement de *business angels*, fonds de garantie dédiés⁶, fonds d'amorçage ou de prêts d'honneur à taux zéro⁷ permettant d'augmenter les fonds

La formation pour porteurs de projets de l'IECD

L'IECD déploie une « Formation pour porteurs de projets » (FPP) à destination d'entrepreneurs en devenir. En 2016, cette formation a bénéficié à près de 1 500 personnes dans sept pays d'Afrique subsaharienne, du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est. Elle répond à deux objectifs : tester la faisabilité des projets des bénéficiaires et réunir les conditions pour qu'ils réussissent le lancement de leur projet. Ils s'entraînent à l'élaboration du plan d'affaires via un cas pratique en groupe avant d'appliquer les techniques acquises à leur projet.

La FPP comprend plusieurs étapes :

- ◆ un séminaire préliminaire intitulé « De l'idée au projet », composé de deux séances, qui permet aux porteurs de projet de clarifier ce qu'est l'entrepreneuriat et de préciser leur idée d'entreprise ;
- ◆ un entretien individuel afin d'analyser l'idée et le profil du porteur de projet et de l'orienter vers la FPP, ou de l'inviter à développer au préalable son projet ou sa connaissance du secteur ;
- ◆ la FPP en elle-même, composée de dix séances et de quatre entretiens individuels avec le formateur. Des séances composées d'apports théoriques et de travail sur un cas pratique en groupe, alternent avec des séances de restitution des travaux des bénéficiaires sur leur propre plan d'affaires.

La fin de la formation est formalisée par la tenue d'un jury, devant lequel chaque bénéficiaire présente le plan d'affaires qu'il a élaboré. Les jurys sont généralement composés de formateurs, d'une personne du secteur d'activité du projet du bénéficiaire et d'une personne du secteur financier.

De plus amples informations [ici](#).

propres du promoteur et dans les meilleurs cas de faire levier sur du crédit classique d'institutions de microfinance ou de banques. Ces pilotes, encore embryonnaires au regard des besoins, sont peu adaptés à l'entrepreneuriat de subsistance.

6. À l'exemple du Fonds de garantie des jeunes créateurs de la Sotugar, en Tunisie.

7. À l'exemple des plateformes Initiative Burkina, Mali, Maroc, Tunisie ou du Réseau Entreprendre Maroc, Sénégal et Tunisie.

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

> **Lors du démarrage et en post-crétation :**

Accès aux réseaux : accompagnement par des pairs et appartenance à un collectif

- ◆ Travailler sur les leviers de la mobilisation de l'entourage du jeune : tutorat/accompagnement individualisé/mentorat par des pairs expérimentés pour sécuriser les premières années de l'aventure entrepreneuriale, échanges avec la famille et l'entourage proche du jeune.
- ◆ Lui permettre d'intégrer un collectif : club de jeunes entrepreneurs pour échanger entre pairs; accès à des services type pépinière pour formaliser un projet et s'inscrire dans un collectif, ou en incubateur pour un accompagnement de la création et un accès facilité à des outils de développement de l'entreprise et un hébergement temporaire sur un site dédié

Accès aux financements

- ◆ L'accompagner à se constituer une capacité d'investissement initial : épargne et/ou montage de dossiers de financements (ex. prêts d'honneur, IMF, banques); donner au jeune les clefs de compréhension du calcul des taux d'intérêt, de l'intérêt et des limites des soutiens financiers existants; des systèmes de mobilisation populaires/solidaires d'épargne et d'investissement (éducation financière de base).

- ◆ Lui permettre un accès à des formations complémentaires, techniques ou commerciales.

L'accompagnement post-crétation est le maillon faible de l'appui à l'entrepreneuriat et probablement celui où l'enjeu de développement de bonnes pratiques est le plus crucial. Lors de cette étape, il est indispensable de s'appuyer sur le réseau familial et social du jeune qui pourra y trouver un tuteur expérimenté et de confiance.

● **Les jeunes peu qualifiés**

Les jeunes faiblement qualifiés, disposant de peu de ressources dans leur environnement de vie, et qui de ce fait n'ont que peu de perspectives autres que l'auto-emploi de survie ou des opportunités d'emploi précaire. Les jeunes qui s'insèrent dans cette catégorie font preuve de mobilité et de stratégies de diversification des activités et des sources de revenus.

• **DES JEUNES TÔT EN SALARIAT INFORMEL EN PLURIACTIVITÉ OU EN AUTO-EMPLOI**

La majorité des jeunes dans cette situation exerce en **auto-emploi de façon informelle ou travaille comme tâcheron**. Ces profils sont nombreux dans les zones périurbaines et rurales. Ces jeunes font face à une



Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

double difficulté : celle de leur faible niveau éducatif (rarement au-delà du niveau primaire, du fait souvent d'un arrêt précoce de leur scolarité), qui les confine dans la sphère de l'informel, et celle du peu de ressources auxquelles ils ont accès pour progresser dans leur parcours d'insertion. Ces ressources indispensables sont principalement celles du réseau familial, qui peut être défaillant du fait de la situation de pauvreté et parfois d'exclusion des parents et proches. Dans un tel cas, ces jeunes faiblement qualifiés ont tendance à s'investir rapidement dans la seule trajectoire qui leur semble possible d'emprunter, celle de l'**activité personnelle informelle**, faite essentiellement de petits négoce. Ces jeunes sont alors relativement mobiles, à la recherche d'opportunités, offertes notamment par les grandes agglomérations. Bien évidemment, ils sont aussi disponibles pour toute proposition d'activité rémunérée qui pourrait s'offrir à eux. Elles ne sont pas rares dans les zones périphériques des grandes villes où il est fréquent d'observer des entrepreneurs venir chercher des **tâcherons à la journée** et parfois pour des durées encore plus courtes.

Certains de ces jeunes ne parviennent pas à travailler et vivent dans des situations extrêmement précaires. Ils présentent des besoins prioritaires en termes d'assistance et d'accompagnement social avant même de pouvoir envisager un accès à l'emploi. La pauvreté persistante dans certaines régions, tant en milieu urbain que rural, crée de nombreuses situations dans lesquelles les jeunes se retrouvent déconnectés de leur milieu familial protecteur, sans ressource et livrés à une certaine errance de survie. Nombreux jeunes proviennent de zones rurales enclavées et très pauvres. Ces jeunes se concentrent dans les quartiers défavorisés et les bidonvilles des grandes villes. Ils sont le plus souvent **analphabètes ou ont un très faible niveau de qualification**. Ils doivent alors saisir toutes les opportunités de survie, qui se traduisent par une **petite activité de commerce** pour les plus chanceux qui réussissent à mobiliser un peu de capital, ou par une **multitude de petites activités** à la tâche, à l'heure ou à la journée, au sein de la microéconomie informelle omniprésente dans les quartiers pauvres des grandes villes (zones de marché typiquement). Les activités qu'ils exercent (vendeurs ambulants, manœuvres ponctuels, filles de maison par exemple) présentent généralement très peu de barrières à l'entrée en termes de compétences ou d'investissement initial, mais ont

une faible plus-value. Il ne s'agit généralement pas de métiers qui nécessitent un apprentissage. Sans ressource et avec un accès très limité à des formes de solidarité familiales ou communautaires, ces jeunes **ont en priorité besoin d'une forme d'assistance sociale et de soutien en termes d'acquisition de compétences de base** (alphabétisation notamment), ainsi que d'un accompagnement en vue de les aider à leur **installation dans une activité génératrice de revenus ou en placement en apprentissage** (secteurs de l'artisanat, du commerce, du maraîchage). Sans qualification ni ressource, ils sont confrontés aux contraintes de la vie sociale, et encore plus s'ils ont des charges familiales, sont célibataires avec enfants à charge ou vivent dans la rue.

Les ONG membres du groupe d'échanges constatent chacune à son niveau que ces jeunes sont de plus en plus nombreux. La majorité d'entre eux n'ayant pas terminé son cursus scolaire ou ayant quitté l'école sans diplôme et relativement âgée, **ces jeunes peuvent être trop mal à l'aise pour reprendre des études ou pour entrer en apprentissage.** Ils ne se considèrent d'ailleurs pas comme des entrepreneurs bien qu'ils exercent déjà leurs propres activités génératrices de revenu (AGR).

• **LE BESOIN DE STABILISER LEUR SITUATION PUIS DE CONSTRUIRE UN PROJET D'INSTALLATION PÉRENNE**

L'accompagnement de ces jeunes, dans des situations précaires à très précaires, doit nécessairement questionner à la fois leur projet de vie à moyen/long terme et leurs difficultés immédiates (sociales, médicales, personnelles, urgence à travailler, etc.). Il s'agit de l'accompagner dans un premier temps pour se stabiliser socialement, financièrement, généralement en sécurisant des micro-activités qu'il combine déjà pour générer son revenu. Dans un second temps, il s'agit d'accompagner le jeune à se projeter à moyen/long terme et à bâtir son projet de vie dans le cadre duquel il intégrera un ou plusieurs projets d'emploi ou d'installation dans une activité principale, viable et principale source de revenus.

Pour le jeune déjà tâcheron ou en pluriactivité, les deux phases de sécurisation et de projection peuvent être menées en parallèle. Pour le jeune rencontrant des difficultés sociales ne lui permettant pas encore de sécuriser une activité professionnelle, l'accent sera plus fortement et longuement mis sur

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

la première phase et sur son insertion sociale et son bien-être personnel.

> **Un appui à la sécurisation pour gagner en autonomie sur les activités qu'il exerce déjà :**

Alphabétisation et compétences de base en gestion de budget

- ◆ Accompagner la structuration de(s) l'AGR : des formations courtes et simples pour auto-analyser son/ses activités, mieux gérer son budget.
- ◆ Proposer si nécessaire une *alphabétisation fonctionnelle*.

> **Un accompagnement pour gagner en confiance et se projeter sur un projet de sécurisation économique et sociale :**

Accompagnement individualisé pour se projeter puis pour lancer son activité

- ◆ Valoriser ses expériences et son estime de soi, comprendre les concepts clefs de l'entrepreneuriat.
- ◆ Bâtir un projet de vie dont le projet professionnel fait partie : ce que veut faire le jeune, comment le faire, où trouver des appuis et approfondir son projet. Le jeune peut se projeter sur plusieurs projets parallèles et les tester. Distinguer le court et moyen terme selon son urgence de travailler. Éventuelle découverte de métiers.
- ◆ Une fois le projet d'installation défini, sur un métier généralement relativement simple d'accès, le *décliner avec le jeune en conditions, étapes et besoins d'appui* pour y parvenir (laisser un ou plusieurs scénarios ouverts).

Accompagner et outiller le jeune (formations courtes techniques et commerciales)

- ◆ Accompagner la maturation du projet avec des outils simplifiés : étude de marché simplifiée et, si utile, complément en éducation financière de base.
- ◆ Accompagner le jeune de façon individualisée et rapprochée en particulier durant les premières semaines d'activité (période de mise sous tension).
- ◆ Renforcer ses compétences professionnelles par des formations courtes qualifiantes.

Accès aux réseaux d'appui

- ◆ Accompagner le jeune ou le mettre en relation avec des structures pouvant l'accompagner dans

ses démarches sociales (garde d'enfants, santé, accès aux droits, transport par exemple) *comme professionnelles* pour affiner son projet (découverte des métiers, relations avec des entreprises, techniques de recherche d'emploi, renforcement en gestion, en connaissance de l'entreprise, en capacité entrepreneuriale, etc.).

- ◆ L'accompagner pour identifier les sources de financements dont il aura besoin : épargne personnelle ou appui sur l'entourage (type tontines), microcrédit, subventions, prêts d'honneur, avances à la personne, éventuellement directement sous forme d'équipement ou de kits de matériels de démarrage.
- ◆ Mettre le jeune en lien avec des acteurs pouvant lui permettre d'avancer sur son projet.

La difficulté principale et l'enjeu clef de l'appui pour cette catégorie de jeunes relativement défavorisés et peu encadrés socialement est l'accès aux réseaux relationnels (clients, fournisseurs, transporteurs, etc.) et financiers (capital de démarrage, d'investissement, fonds de roulement notamment).

● **Les apprentis (et les sortants de l'EFTP expérimentés professionnellement)**

Les jeunes disposant d'un certain niveau de compétences obtenu par un apprentissage de leur métier, qui pour la plupart leur ouvre comme perspective la création de leur propre activité ou un emploi rémunéré. Issus souvent de milieux modestes des zones périurbaine et rurale, ces jeunes sont largement majoritaires en Afrique.

• **DES JEUNES DÉJÀ EN ACTIVITÉ ET PROFESSIONNELLEMENT INSÉRÉS, FUTURS EMPLOYÉS OU PATRONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES**

Un grand nombre de jeunes acquiert des compétences par la voie de l'apprentissage traditionnel, (quasiment toutes les micro et petites entreprises sont concernées). **Très souvent, l'apprenti deviendra ensuite employé de l'entreprise dans laquelle il a été formé, et ensuite y restera ou cherchera à s'installer.** La frontière entre la période d'appren-

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

tissage et celle de l'embauche est assez floue. La durée de l'apprentissage peut sensiblement varier, de plusieurs mois à quelques années. L'apprentissage peut au départ être rémunéré ou payant, selon les pays et les métiers. **Ce mode de formation, généralement informel et sur le tas, est souvent le seul accessible pour la plupart des jeunes** : proximité géographique avec le lieu de résidence et celui des relations familiales ; proximité relationnelle avec des artisans patrons. Il s'agit d'une « filière » prisée car elle présente **l'assurance d'accéder à un emploi**. Les parents comme les jeunes savent que les micro et petite entreprises informelles constituent un important vivier d'activités dans lequel « on ne reste pas longtemps sans travail⁸ ». Après une période parfois assez longue d'apprentissage (plusieurs années) et le soutien financier éventuel de sa famille, permettant de constituer un capital de départ, certains jeunes créent leur propre activité. Cette trajectoire d'insertion par l'apprentissage du métier concerne une tranche assez large de la population jeune, issue des milieux modestes. Il est très fréquent de constater qu'un patron ayant été formé en qualité d'apprenti recourt par la suite également à cette pratique.

Individuellement, les apprentis évoluent de tâche-ron jusqu'à second de leur maître d'apprentissage après quelques années, selon une logique, un parcours et une cadence propres aux coutumes locales et au métier. Ils bénéficient d'un encadrement professionnel. **Si certains restent dans l'entreprise et secondent leur patron, la majorité a comme perspective de se mettre à son compte et de développer son activité. De façon générale, l'apprentissage traditionnel n'est pas un processus normalisé** : ses réalités sont très différentes entre pays sahéliens et côtiers, entre zones rurales et (péri-)urbaines et entre métiers. Ce mode de formation par le travail connaît des enjeux forts de rénovation, de reconnaissance et de massification. Il s'agit d'une véritable institution de formation au regard de l'enseignement technique, pourtant encore peu soutenu par les États (pas du tout en ce qui concerne l'apprentissage traditionnel) et peu formalisé et réglementé par les politiques publiques bien qu'il soit souvent très « normé » socialement ou par la profession.

8. Tiré d'entretiens avec des jeunes en insertion à Nouakchott (Mauritanie) : Le Bissonnais et Ould Meine (2012), « Étude d'impact simplifiée de Cap Insertion en Mauritanie », Gret, Nogent-sur-Marne.

Les jeunes issus de l'enseignement technique et professionnel et expérimentés sont intégrés à cette catégorie d'apprentis. Bien que relevant de systèmes de formation formels où, contrairement à l'apprentissage, l'activité de production en entreprise n'est pas systématique, ces jeunes disposent d'un métier et de compétences professionnelles pratiques qui leur permettent d'envisager une installation. Lorsqu'ils bénéficient réellement dans leur centre de formation d'une pratique professionnelle sur plateau technique adapté aux réalités professionnelles locales, en stage, chantiers école, ou encore dans le cadre de travaux rémunérateurs parallèles à leur formation en centre, ils peuvent disposer d'autant d'atouts techniques que leurs camarades issus de l'apprentissage traditionnel ou moderne. Là où les apprentis connaissent les différents rouages de l'entreprise artisanale dans laquelle ils ont œuvré, les élèves de l'EFTP peuvent disposer d'expériences plus ponctuelles mais davantage diversifiées de l'entreprise.

• **L'ENJEU DU PASSAGE DU STATUT D'APPRENTI À CELUI DE CHEF D'ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

La sortie du statut d'apprenti est le fait d'un accord entre le patron, le jeune et sa famille.

Si le jeune connaît généralement déjà, au contraire des deux catégories précédentes, le métier qu'il veut exercer, pour s'installer il devra toutefois avoir mûri et préparé son projet avant la fin de son apprentissage.

> **Dès la phase d'apprentissage du métier et bien en amont de l'installation :**

Sensibilisation à l'entrepreneuriat, afin que le jeune puisse se projeter en anticipant sa sortie de formation et en préparant son projet d'installation

- ◆ Par exemple, des entrepreneurs de leur secteur peuvent venir présenter leur parcours, ou les jeunes peuvent faire des simulations/jeux d'entreprises.

Renforcements techniques pratiques et en gestion

- ◆ *Accompagner le jeune à anticiper financièrement son installation et renforcer ses capacités en gestion* : si les apprentis ont généralement en fin de cursus un réseau professionnel (habitude de travail avec des clients, fournisseurs de matières premières, de machines, etc.) et des compétences techniques suffisantes pour s'installer, ils manquent souvent

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

à la fois de capacités financières (pour louer un local et investir dans des équipements ou avoir un premier fonds de roulement) et de compétences en gestion. Certains jeunes constituent un fonds dans lequel ils pourront puiser pour démarrer leur activité en économisant sur la durée. La majorité développe progressivement son activité et ses revenus dès la phase d'apprentissage, à partir de son domicile ou depuis l'entreprise de son patron, afin de réaliser au fur et à mesure les investissements, jusqu'à être techniquement solide et avoir une clientèle pour s'installer. Cela n'est pas toujours possible, notamment dans les métiers qui exigent un local et l'achat de matériels conséquents pour démarrer. L'accès aux financements de démarrage est alors crucial pour le jeune, en particulier pour accéder aux équipements et au local de production.

- ◆ *Encourager une pratique à petite échelle si ce n'est pas déjà le cas et faire découvrir les différentes facettes de la pratique du métier.* Cela peut prendre différentes formes :
 - permettre au jeune de se familiariser à l'ensemble des activités de l'entreprise : processus de production, relations avec les clients et avec les fournisseurs ;
 - lui permettre d'accéder aux moyens (outils notamment) permettant d'initier ses propres activités. Dans certains cas, les patrons pourront le faire. Dans d'autres, il peut être utile de créer un sas vers l'installation où les apprentis peuvent trouver les outils nécessaires au démarrage, qui pourrait aussi servir de fonds de garantie ;
 - faire intervenir des entrepreneurs pour parler des réalités de leurs métiers, que les jeunes ne voient pas de façon exhaustive ;
 - faire découvrir au jeune des modalités relativement différentes d'exercice, par exemple par des échanges de pratiques entre apprentis de différentes zones, en encourageant les échanges d'expériences entre jeunes.
- ◆ *Perfectionner techniquement le jeune, en atelier ou en structure de formation, afin qu'il intègre une gamme plus large de techniques, appliquées sur un éventail plus diversifié de produits ou services (par exemple dans un salon de coiffure, si tous les types de coiffure ne sont pas réalisés).* Dans le cas de l'apprentissage, cela reste toutefois condi-

tionné à l'approbation du maître d'apprentissage qui n'autorisera pas une montée en compétence qui risque de lui nuire à terme (concurrence).

Accès aux réseaux d'appui

- ◆ *Présenter les structures d'appui non financier à l'entrepreneuriat et à l'artisanat (formation, information, conseil), chambres consulaires, dispositifs d'État ou des collectivités, acteurs privés et dispositifs projets.*
- ◆ *Accès aux équipements et au capital de démarrage : inciter le jeune à épargner et/ou à préparer une demande de financement. Lui présenter les outils de financement existants.* Généralement l'apprenti aura du mal à accéder à la microfinance, car son activité est en dehors de celles usuellement prises en charge par les structures de financement (essentiellement des activités de transport et de commerce, à faible saisonnalité et technicité). L'intégration des jeunes à une organisation professionnelle après leur apprentissage peut leur permettre de bénéficier de services d'appui non financiers et financiers (tontines, informations sur les opportunités d'affaires, achats groupés, etc.).
- > **Quelques mois avant la sortie prévue d'apprentissage, un accompagnement pour finaliser le projet professionnel et les façons de le mettre en œuvre :**
 - ◆ *L'aider à affiner son projet, par des cours pratiques sur l'entrepreneuriat : accompagnement au montage d'un plan d'affaires, travail sur le comportement, par exemple via des jeux de rôles et simulations de situations de travail, recherche de marché ; formation en gestion simplifiée. Il peut aussi être utile de motiver régulièrement le jeune sur son projet, qu'il peut considérer comme encore lointain et pour lequel il peut manquer de confiance en lui.*
 - ◆ *L'accompagner pour accéder au financement.*
- > **Suite à l'installation, un suivi de proximité :**
 - ◆ *Un suivi de proximité sur la durée et si possible un tutorat par des pairs expérimentés (pas forcément du même métier exactement pour éviter des risques de concurrence).*
 - ◆ *Un appui administratif pour être au minimum requis de formalisation (à minima généralement la carte professionnelle et un compte bancaire), afin que le jeune puisse être en règle et accéder aux services d'appui existants.*

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

Présentation de l'Ouvre-boîte, dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat développé par Apprentis d'Auteuil dans la région Paca

L'Ouvre-boîte est en France le premier dispositif d'accompagnement sur la durée à destination des jeunes de 18 à 30 ans, faiblement qualifiés qui se lancent dans l'entrepreneuriat. En effet, peu d'acteurs sont aujourd'hui positionnés sur le champ de l'insertion par la création d'entreprise. Dans le même sens, peu d'acteurs centrent leur accompagnement à l'entrepreneuriat sur ce type de public. Les principes de bases sont l'application d'une pédagogie adaptée, l'apprentissage par le faire et l'accompagnement social et professionnel dans la durée.

Le dispositif se décline en trois étapes successives durant 24 mois :

1. **La formation** : « J'apprends à entreprendre ». Cette première étape permet aux jeunes entrepreneurs d'être suivis ou coachés par un professionnel en activité durant un parcours de formation-action de 12 semaines. L'objectif est de concrétiser ou traduire l'idée en projet, de cibler le choix d'un marché et de définir leur stratégie (plan d'affaires, etc.).
2. **Le test grandeur nature avec mise à disposition « d'outils de production »** : « Je développe mon activité ». Durant 12 mois, les entrepreneurs ont la possibilité de développer leur activité tout en étant guidés par un tuteur. Objectif : leur éviter les pièges classiques des jeunes entreprises (sous-capitalisation, stratégie commerciale inadaptée, difficulté à gérer production et développement).
3. **Le suivi**.

Plus d'information [ici](#).

Les points d'appui de l'accompagnement : la famille, le maître d'apprentissage et l'organisation professionnelle artisanale dont son patron est membre, qu'il est central d'impliquer notamment pour accompagner et estimer la capacité du jeune à créer avec succès. Toutefois, cela suppose d'une part que le patron soit membre d'une organisation professionnelle donc qu'il en existe une à proximité, et d'autre part que cette organisation soit volontaire pour encourager l'apprentissage et l'accompagnement de l'installation des jeunes apprentis. Encore peu d'organisations profes-

sionnelles d'artisans s'impliquent toutefois en matière d'amélioration et d'accompagnement des processus d'apprentissage, par exemple en facilitant le lien avec les acteurs de l'appui aux jeunes désirant s'installer.

● Les jeunes issus de familles de petits agriculteurs

Les jeunes issus de familles modestes de petits agriculteurs, souvent en situation de sous-emploi dans l'agriculture, dont la perspective est habituellement la création d'une unité de production ou la prise de responsabilité dans l'activité familiale. Pouvant faire preuve de mobilité pour capter les opportunités et de stratégies diversifiées pour accéder à des revenus, certains jeunes en milieu rural s'insèrent notamment en cumulant différentes activités.

• **UNE ORIENTATION MAJORITAIRE VERS LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION OU VERS UNE PRISE DE RESPONSABILITÉ DANS L'ACTIVITÉ FAMILIALE**

Le secteur de l'agriculture concentre la grande majorité des emplois en Afrique. Il occupe plus de 70 % de la population active des pays à faible revenu et plus de 50 % dans les pays à revenu intermédiaire. Les agriculteurs sont essentiellement des petits exploitants, qui consomment une grande partie de ce qu'ils produisent (AFD-BM, 2014). Compte tenu des enjeux démographiques et de souveraineté alimentaire, le potentiel d'emplois agricoles est au cœur des priorités en termes d'emploi et de production. Mais les jeunes ruraux doivent pour cela développer leurs compétences – l'offre de formation rurale est très faible au regard des effectifs – et résoudre les problèmes de l'accès à la terre, aux technologies et au financement. Plus largement, les métiers ruraux présentent de forts potentiels, et en particulier les métiers para-agricoles, qui sont en amont, en aval ou au service de la production agricole et pour lesquels les enjeux de création d'emplois et de valeur ajoutée restent encore peu partagés.

Les ruraux pour la majorité vivent et travaillent dans les exploitations agricoles où ils sont nés. S'ils bénéficient d'un fort encadrement familial, communautaire et villageois, l'offre de formation reste très limitée dans bien des zones rurales éloignées des

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

villes secondaires et des grandes agglomérations, malgré les progrès accomplis ces dernières décennies dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation de base. Les jeunes valorisent souvent relativement peu les emplois agricoles, certains ne considérant pas ces activités comme un travail ; aussi, ils se montrent généralement assez peu attirés par la perspective de vivre dans leur zone d'origine, qui présente peu d'attraits de modernité ; mais de fait, la grande majorité n'a d'autre alternative que de contribuer aux tâches de l'exploitation familiale, et aux tâches domestiques pour les jeunes filles. **Les jeunes apprennent ainsi de leurs parents le métier qu'ils continueront pour la plupart d'exercer à l'avenir si les problématiques foncières ne les poussent pas à le quitter pour développer d'autres activités.** La mobilité est fonction des opportunités de complément de revenus et rythme la vie des jeunes ruraux en saison de faible activité agricole.

Aussi, **certains diversifient et combinent l'agriculture avec des activités rurales non agricoles** (para-agricoles ou sans lien avec l'agriculture). Parmi ces jeunes⁹, certains, plus précaires, vendent leur force de travail ou font des activités sans compétence ni investissement nécessaires, telle la cueillette. D'autres exercent des activités à investissement et barrière à l'entrée faibles, comme la fabrication de briques. Certains jeunes développent des activités avec une optique entrepreneuriale, souvent para-agricoles, de commerce ou salariées régulières (par exemple, gérant d'une autre exploitation ou en salariat non agricole). *L'entrepreneuriat agricole n'est pas abordé dans cet article car il fait déjà l'objet d'études (en particulier voir l'étude Supagro/Fert/AFD citée en note de bas de page n° 8).*

Enfin, certains jeunes choisissent de migrer vers les zones urbaines et souvent soit grâce à des relations s'installent **en auto-emploi en périphérie des grandes villes ou dans des villes intermédiaires, ou en apprentissage** chez un patron pour les plus chanceux, soit, pour **les moins chanceux se retrouveront en situation précaire** (cf. catégorie 2). Les jeunes ayant migré en zones urbaines sont ainsi souvent en situation relativement précaire. Certains

9. Source : « Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner, grille d'analyse et premiers résultats », Supagro, Fert, AFD, 2017, <https://www.afd.fr/index.php/fr/comprendre-le-processus-dinstallation-des-jeunes-en-agriculture-pour-mieux-laccompagner-grille-danalyse-et-premiers-resultats>

reviennent alors dans leur village où, même si les opportunités de travail restent faibles, les risques socioéconomiques sont minimisés par l'intégration au cercle familial et social local.

• **DES BESOINS ESSENTIELLEMENT POUR L'INSTALLATION DANS LEUR ZONE D'ORIGINE**

De façon générale, il semble plus pertinent **d'inciter les jeunes à s'installer dans leur zone d'origine** car ils y trouvent leurs points d'appui familiaux, qui sont aussi professionnels. Leur installation doit bien sûr être volontaire, ce qui sous-tend que l'agriculture et la vie en milieu rural doivent être attractives et si possible présenter une certaine modernité.

Comme les apprentis, **ces jeunes en général savent déjà ce qu'ils veulent faire** et ont commencé à le faire, à la différence qu'ils le font pour la majorité au sein de l'unité familiale

Au-delà des capitaux nécessaires pour entreprendre en zone urbaine (compétences, équipements, réseau relationnel et financements), pour s'installer durablement en agriculture, un jeune doit aussi pouvoir **accéder à la terre** (foncier). C'est une problématique majeure, car l'accès au foncier est difficile hors héritage, aussi car ces terres se paupérisent là où des cultures intensives sont pratiquées et enfin car les parcelles sont de plus en plus petites (les terres sont divisées au sein des fratries). Par ailleurs, les jeunes filles ont un accès plus difficile au foncier, dont elles ne peuvent hériter dans certains pays.

> **En amont :**

Précision du projet professionnel et préparation de sa mise en œuvre

- ◆ *Aider le jeune à définir ou affiner son projet d'installation* : agriculture, élevage, diversification et variétés/espèces, activité(s) para-agricole(s).
- ◆ *Accompagner la maturation du projet* : élaboration d'un plan d'affaires, en identifiant les processus de production et les risques liés ainsi, les équipements nécessaires et les modalités et voies d'accès aux marchés et de commercialisation.
- ◆ *Définir les besoins et conditions et modalités d'accès au foncier.*
- ◆ *Identifier les matériels adaptés de production et de maintenance* (tracteur, attelage, irrigation, etc.), les intrants (semences par exemple), ainsi que les fournisseurs : l'accès au matériel est souvent

OUTILS D'ACTION

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

plus important que l'accès au financement : il ne s'agit pas uniquement de pouvoir payer les équipements, mais de trouver ceux qui sont adaptés.

Formation technique et en gestion

- ◆ *Formation technique pour s'assurer de ou renforcer la maîtrise des itinéraires techniques de production ou de diversification et de transformation de la production.*
- ◆ *Former à l'organisation et à la gestion d'une entreprise rurale et (para-)agricole (stocks, maladies, débouchés, accès aux marchés, etc.), à la commercialisation.*

> **L'appui à l'installation :**

Accès aux réseaux d'appui

- ◆ *Faire connaître les possibilités et limites de soutien technique, financier et en formation des coopératives agricoles et groupements de producteurs de son environnement ainsi que des structures d'appui/information/conseil non financier aux entreprises.*
- ◆ *Équipement et capital de démarrage - Accompagner l'accès à des financements adaptés, s'il existe ou contribuer à les développer (en propre/au sein de structures de services aux agriculteurs) : kits d'installation, crédit équipement, crédit fonds de roulement, assurance agricole, équipements fournis par entreprises de transformation pour les micro-franchises/sous-traitance.*

Accompagnement de la mise en œuvre du projet

- ◆ *Accompagner techniquement et en gestion la mise en œuvre du projet, en lien étroit avec la famille et la communauté.*
- ◆ *Si possible, aussi accompagner pour accéder à une ruralité attrayante, moderne et respectueuse de l'environnement, en réfléchissant sur ce qui pourrait attirer les jeunes accompagnés pour s'installer :*
 - l'accès aux technologies de l'information et de la communication ;
 - l'évolution vers des techniques et technologies plus modernes de production : étude des enjeux liés à l'investissement dans le matériel pour moderniser l'activité et accroître le rendement ; expérimentation de projets intégrés agriculture/élevage ;

- le développement durable et l'agroécologie, et cela dès l'écriture des référentiels pédagogiques par spécialité de formation, puis tout au long du processus d'appui.

Le rôle clef de la famille comme maillon central de l'accompagnement et comme première opportunité professionnelle pour que le jeune puisse se lancer. Des approches collectives peuvent être intéressantes à encourager (sans les forcer), notamment pour que les jeunes agissent en groupes solidaires pour acquérir et utiliser les équipements (notamment, le matériel agricole est coûteux).

Aussi, **le rôle des organisations paysannes** devrait être central. Mais comme pour les organisations professionnelles d'artisans, déjà faut-il que des organisations structurées existent localement et soient désireuses d'intégrer des jeunes dans une optique de renouvellement de l'agriculture familiale et d'installation des jeunes agriculteurs¹⁰. En tout état de cause, il faut chercher à favoriser une approche collective, tant pour la formation que pour l'appui matériel, par exemple en s'appuyant sur ou en encourageant des coopératives ou autres formes de groupes de producteurs solidaires. Aussi, il faut favoriser la création et le fonctionnement des organisations paysannes pour gérer l'accès à la terre et comme point d'appui de formations/conseils dans les domaines les plus divers (gestion, cultures, achat d'engrais, semences, ouillage, etc.).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CES ÉCHANGES

Cf. tableau page suivante.

Parmi les quatre profils de jeunes, ce sont probablement les apprentis/sortants de l'EFTP et les jeunes issus de familles agricoles qui ont le plus vocation à entreprendre. Nous avons choisi de centrer le second article sur les jeunes apprentis et sortants de l'EFTP dans la mesure où des études approfondies existent déjà sur la compréhension et l'accompagnement des processus d'installation des jeunes en agriculture (cf. Fert/Supagro, 2017).

10. Source : Ibid.

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

Récapitulatif des parcours, des besoins d'appui et leviers d'accompagnement pour entreprendre

Profils	Entrepreneuriat / Installation	Ressources clés à mobiliser	Leviers d'accompagnement
Jeunes diplômés	Oui même si le plus souvent ils cherchent en premier lieu un emploi formel.	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique professionnelle / première expérience professionnelle incontournable. - Notions et compétences entrepreneuriales. - Mobilisation forte et durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à l'entrepreneuriat durant les études et maturation du projet. - Accompagnement post-crédation (par exemple en tutorat, pépinière). - Appui sur les relations familiales et sociales des jeunes.
Jeunes peu qualifiés en auto-emploi de survie	Auto-emploi ou pluriactivité à sécuriser dans un premier temps. Puis projection de certains sur une installation.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation : structuration des activités et si besoin alphabétisation fonctionnelle. - Projection sur une activité principale. - Accès au réseau social. Mise en lien avec les structures d'appui existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coaching pour une prise de confiance en soi. - Alphabétisation. - Éducation financière de base, formations courtes qualifiantes.
Apprentis et sortants de l'EFTP déjà expérimentés	Généralement une perspective à moyen ou long terme d'installation.	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement et capital de démarrage. - Compléments à l'apprentissage pour une appréhension du métier dans toutes ses composantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser dès l'apprentissage et accompagner l'anticipation de l'installation. - Complément à l'apprentissage (théorie, autres pratiques). - Appui sur le patron, organisation professionnelle et la famille.
Jeunes issus des familles de petits agriculteurs	Le plus souvent, en poursuite/reprise ou en diversification par rapport à l'activité familiale.	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des matériels et des fournisseurs. - Accès aux matériels et au capital de démarrage. - Problématique du foncier à lever. - Connaissance et accès aux marchés. - Valorisation de la ruralité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation technique, appui (matériel/financier) à l'installation. - Appui sur la famille et sur l'organisation familiale.

Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

● Quelques traits communs des jeunes prêts à se lancer et des appuis proposés

> **Les aspects à renforcer communs à l'ensemble des jeunes :**

- ◆ Des compétences en gestion et en définition d'un plan d'affaires.
- ◆ Des équipements et/ou l'accès à un financement adapté pour démarrer leur projet. C'est un point notamment sensible et difficile pour les apprentis et jeunes ruraux lorsqu'il n'existe pas une organisation paysanne capable de les appuyer. Avec peu de garanties préalables, une expérience professionnelle relativement courte et une activité souvent méconnue des institutions classiques de microfinance, l'accès au capital pour pouvoir réaliser l'investissement initial en équipement ou se constituer un fonds de roulement est souvent difficile.

> **Les points communs des jeunes prêts à se lancer dans la vie active et s'installer :**

- ◆ Des compétences : une première expérience professionnelle, un début de maîtrise technique du métier.
- ◆ Des relations sur lesquelles s'appuyer : la famille, la communauté, le village, les organisations professionnelles.

> **Les besoins communs en appuis :**

- ◆ La précision du projet professionnel et l'anticipation de l'installation : l'établissement d'un plan d'affaires et la capacité à réaliser une gestion simple de l'activité.
- ◆ Un renforcement sur le métier, en gestion et en management.
- ◆ Une information sur les services auxquels les jeunes peuvent recourir dans leur environnement.
- ◆ Une inscription plus forte dans des réseaux professionnels et/ou relationnels.

> **Un point crucial et souvent lacunaire des appuis**

Un suivi post-crédation rapproché et individualisé, idéalement en impliquant la famille et des pairs expérimentés.

© Essor



Quels sont les profils et besoins des jeunes qui s'installent à leur compte ? Une réflexion en contexte africain.

● Quelques enseignements

Il est essentiel de bien définir l'objectif de l'accompagnement et en particulier le public cible et les objectifs suivis. En extrapolant et en généralisant :

- ◆ **Si on vise un objectif d'équité et la sécurisation sociale et professionnelle des jeunes les plus en difficulté d'insertion** (phénomènes de rue, risques sociaux et migratoires notamment), la priorité est à ceux en auto-emploi de survie qui doivent se débrouiller seuls. L'accompagnement peut s'appuyer sur un regroupement de ces jeunes afin de leur faire accéder à des services dans une visée d'équité sociale et professionnelle, palliant notamment leurs réseaux relationnels faibles.
- ◆ **Si on recherche une efficacité en termes de création d'entreprises individuelles et d'emplois, les apprentis et les jeunes ruraux** pourront être priorisés dans la mesure où ils sont pré-insérés (ils sont déjà en situation de travail) et que cet appui leur permettra d'accéder à l'autonomie sur une activité qu'ils exercent déjà. Cela implique une formation à la gestion, parfois une mise à niveau scolaire, et surtout, une aide matérielle ou financière à l'installation.
- ◆ **D'autres acteurs peuvent rechercher une action ciblant plus spécifiquement des jeunes diplômés**, qui s'expriment le plus sur la scène publique. Leur haut niveau de formation, s'il est couplé à une expérience professionnelle, peut aussi laisser envisager une capacité à faire croître leur activité, appuyés par leurs réseaux familiaux et professionnels relativement plus développés que les autres jeunes. Ces jeunes plus favorisés, plus généralistes que techniciens, ont essentiellement besoin d'acquérir une expérience professionnelle et d'être accompagnés après le démarrage de leur activité. Les formules de coaching/tutorat par des pairs expérimentés de confiance sont prometteuses.

Le choix des appuis peut se faire suivant d'autres critères, notamment **la localisation**, par exemple dans une logique de diversification d'actions sur un territoire. Il peut y avoir en soi un enjeu de développement rural et de contribution à la sécurité alimentaire du pays. Le développement de micro/petites

entreprises agricoles et para-agricoles peut à la fois contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, à créer de la valeur ajoutée sur place et à limiter l'exode rural des jeunes en développant localement l'activité. En zones (péri-)urbaines des grandes villes et des villes secondaires, les diplômés et les apprentis sont majoritaires.

Dans tous les cas enfin, les appuis proposés peuvent utilement s'appuyer sur **les structures et réseaux professionnels, sociaux et familiaux** existants, et rechercher à s'articuler et collaborer avec les autres **acteurs de l'accompagnement**. Aussi, encourager **l'engagement citoyen** des jeunes et leur prise de parole dans la sphère publique est un enjeu clef de leur insertion dans leur société.

Enfin, la **structuration professionnelle** est un enjeu collectif clef, même s'il reste indirect de l'appui aux jeunes, afin que les professionnels des micro et petites entreprises, agricoles ou non, soient reconnus et en capacité de dialogue, de plaider et de négociation avec les Pouvoirs publics et que les structures les représentant puissent accompagner le développement de leurs membres. Son renforcement peut conduire à une évolution du cadre réglementaire comme à une meilleure prise en compte de la question de l'entrepreneuriat des jeunes dans les métiers et branches professionnelles.

La situation démographique africaine est exceptionnelle dans l'histoire de l'Humanité. D'autres époques et continents ont connu des taux de natalité élevés, mais qui allaient de pair avec une mortalité en bas âge également forte. Si l'entrepreneuriat est un axe majeur vers l'emploi, le développement des pays sous l'opportunité et la contrainte d'une forte croissance démographique est sans précédent et explique grandement la difficulté du sujet. Par ailleurs, de nombreux appuis sont conçus avec une perspective individualiste et la réflexion sur le sujet reste encore assez économique. Il faudrait probablement davantage contextualiser la réflexion et notamment l'élargir en y intégrant de façon plus explicite l'approche collective de l'entrepreneuriat, par exemple en questionnant de façon plus approfondie la vision et la démarche qu'en ont les coopératives et groupements professionnels ainsi que les familles. Les pays africains sont engagés à marche forcée dans une transition démographique, le poids des jeunes leur impose d'inventer des solutions inédites. ●